

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 92 (1963)
Heft: 8

Artikel: Séances de télévision à l'école
Autor: Frésey, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1040440>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Séances de télévision à l'école

Ayant constaté que de nombreux enfants pénétraient dans les établissements publics pour assister à des spectacles télévisés, les autorités scolaires de Romont ont rappelé, par une publication dans la presse locale, les dispositions légales réglant le comportement des écoliers par rapport aux établissements publics. En même temps, le conseil communal prévoyait au programme de construction du nouveau bâtiment scolaire l'installation d'un poste de TV dans la grande salle.

Et, depuis le 13 février dernier, les écoliers qui désirent voir « l'heure des enfants » prennent place dans cette salle. Ceux qui ont la TV à la maison, chez des parents ou des amis, ont été invités à comprendre que l'appareil de l'école était plus spécialement réservé à ceux de leurs camarades qui fréquentaient peut-être les bars, les tea-rooms ou les cafés, à l'heure de la TV. Afin d'éviter un trop grand nombre de spectateurs devant le poste, et pour tenir compte des recommandations concernant la télévision (éditées par le Comité de protection familiale, avec la collaboration de la Société suisse de radiodiffusion et télévision et Pro Radio-Télévision), les élèves des 2 classes inférieures occupent les chaises de 17 h. à 17 h. 30 environ. La maîtresse chargée de la surveillance leur pose quelques questions sur ce qu'ils viennent de voir et ils s'en vont, immédiatement remplacés par leurs aînés (une cinquantaine) qui voient la seconde partie du programme, mieux adaptée à leur âge, et quittent les lieux vers 18 h. après avoir répondu à quelques questions également.

La plupart des enfants sont heureux de prendre part à ces séances hebdomadaires soit parce que les sujets, les images ou la musique les intéressent, soit parce qu'ils peuvent se dire à eux-mêmes ou aux autres qu'ils sont allés à la TV.

Les petits sont généralement très actifs : ils posent de nombreux « pourquoi ? » et « qu'est-ce que c'est ? » à la maîtresse, s'ils sont près d'elle, et le questionnaire final est parfois très animé. Les plus grands s'ouvrent moins ; certains dédaignent ou détestent cette forme d'incursion dans leur domaine intime. Cela se comprend, mais il nous semble que l'école doit préparer le terrain mieux encore en utilisant, pour commencer, les parties du spectacle qui revêtent un caractère plutôt documentaire.

L'intérêt du spectacle suffit à établir une discipline parfaite. Les maîtres qui dirigent, tour à tour, les séances sont heureux de vivre une occasion de plus de mieux connaître leurs élèves.

En guise de point final à ces quelques informations, nous exprimons le vœu que la TV suisse organise aussi des programmes illustrant des matières étudiées dans nos classes.

A. FRÉSEY